



Ministère de la Communication
Ministry of Communication

**RENCONTRE D'ÉCHANGE ENTRE LE MINISTRE DE LA
COMMUNICATION ET LA PRESSE NATIONALE ET
ÉTRANGÈRE DANS LE CADRE DE L'ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE DE 2025**

Propos liminaire de S.E. Monsieur René Emmanuel SADI
Ministre de la Communication
Porte-Parole du Gouvernement

Yaoundé, le 24 octobre 2025

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de la Communication ;

Monsieur l'Inspecteur Général du Ministère de la Communication ;

Madame et Messieurs les Directeurs Généraux ;

Mesdames et Messieurs les Conseillers Techniques, Inspecteurs et Directeurs du Ministère de la Communication ;

Mesdames, Messieurs les Responsables des Entreprises de Presse ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs de Publication ;

Mesdames et Messieurs les Promoteurs des Chaînes de Radiodiffusion sonore et télévisuelle ;

Mesdames et Messieurs les Promoteurs des Médias Cybernétiques ;

Mesdames et Messieurs les Professionnels des médias ;

Distingués Invités ;

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie d'avoir répondu si nombreux à l'invitation que je vous ai adressée, pour prendre part à cette importante rencontre, qui se tient dans le cadre de l'élection présidentielle du 12 octobre 2025, laquelle connaîtra son épilogue le 27 octobre prochain, avec la proclamation des résultats par le Conseil Constitutionnel, suivie de la prestation de serment du Président nouvellement élu.

Je vous souhaite donc à toutes et à tous, une cordiale bienvenue dans cette salle auditorium du Ministère de la Communication.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, le 12 octobre dernier, les Camerounais se sont rendus aux urnes dans le calme et la discipline, pour désigner celle ou celui qui présidera aux destinées de notre pays pour les sept prochaines années, parmi les candidats retenus par ELECAM, et dont la liste définitive a été arrêtée par le Conseil Constitutionnel.

Au terme du scrutin, toutes les phases du processus de proclamation des résultats ont été respectées.

Les représentants des différents candidats ont été, conformément aux dispositions du Code Électoral, appelés à siéger dans chacun des bureaux de vote et au sein de chaque instance habilitée à connaître des étapes du processus devant mener à la proclamation des résultats.

Le Conseil Constitutionnel a tenu son audience solennelle d'examen des requêtes formulées au titre du contentieux post-électoral, et rendu de manière publique et contradictoire, les verdicts subséquents.

La prochaine étape attendue est celle de l'audience solennelle de proclamation des résultats, qui se tiendra le lundi 27 octobre 2025.

Mais voilà que, bien avant que cette ultime étape soit atteinte, et, sans que les résultats de l'élection soient proclamés par qui de droit, c'est-à-dire par le Conseil Constitutionnel, seul habilité à le faire de par la loi,

des allégations, voire des revendications hâtives et pour la plupart dénuées de fondement, fusent de part et d'autre, jetant le discrédit sur les Institutions chargées de conduire l'ensemble du processus, depuis les inscriptions sur les listes électorales, jusqu'à la proclamation des résultats, mettant en question leur crédibilité ou leur fiabilité dans la conduite du processus établi par la loi et le respect de la vérité des urnes.

Dans un tel contexte alimenté par une désinformation plutôt malvenue, les risques d'incitation à des revendications non justifiées, pouvant déboucher sur des situations insurrectionnelles préjudiciables à la paix et à la cohésion sociale, paraissent éminemment élevés.

Aussi, nous est-il apparu nécessaire d'appeler l'attention des professionnels des médias que vous êtes, à la fois sur le danger que ces périls comportent

pour la vie de la nation, et sur le rôle primordial qui incombe à la presse en pareille circonstance.

Mesdames, Messieurs,

En tout temps et en tout lieu, les médias constituent dans toute société démocratique, des relais structurants de l'opinion publique et des remparts de protection des valeurs fondamentales de la République.

A ce titre, ils doivent, dans le strict respect des règles éthiques et déontologiques qui gouvernent leur métier, se situer en toute responsabilité et en toute citoyenneté, dans le sens de la construction du bien-être collectif et de la cohésion sociale.

Agir de la sorte n'est assimilable, ni à une dilution, ni à un déni du sacro-saint principe de la liberté de la presse attachée à la démocratie et à l'Etat de droit.

Bien au contraire, il s'agit de mettre cette liberté au service de la promotion et de la consolidation des valeurs vitales de la société tout entière.

C'est à cette option que je vous engage tous, pour la stabilité et la pérennité de la nation.

Au lieu de jeter de l'huile sur le feu et d'attiser les flammes que certains veulent absolument allumer, pour provoquer l'embrasement général, votre rôle doit être celui de l'extincteur, de l'apaisement, de la promotion de la paix et de la démocratie dans notre pays.

En ma qualité de Ministre de la Communication et de Porte-Parole du Gouvernement, je vous invite instamment à mettre à contribution les vertus et les leviers de votre noble profession, afin de faire barrage aux forces contraires à la construction et à la consolidation de notre édifice national.

S'agissant du cas particulier des réseaux sociaux, qui aujourd'hui, sont devenus une véritable foire d'empoigne où tout semble être permis, entre invectives et autres fake news, constituant ainsi l'un des périls les plus graves pour l'équilibre sociétal de

notre pays, je tiens une fois de plus, à rappeler que cet espace de communication, pourtant créé pour être vertueux, ne constitue en rien une zone de non-droit, se situant en marge de toute régulation.

J'invite par conséquent les uns et les autres, et tout particulièrement ceux qui y interviennent, à le faire, en prenant en compte le double impératif de responsabilité et du strict respect des lois et règlements en vigueur dans notre pays, qui s'impose à eux.

Voilà, Mesdames et Messieurs les Professionnels des médias, les devoirs de responsabilité et de professionnalisme qui vous incombent et que nous tenions à rappeler, au moment même où notre pays franchit une étape cruciale de son parcours démocratique.

Nul doute que votre engagement et votre détermination pour cette cause républicaine, contribueront de manière déterminante à faire du

Cameroun, un modèle de démocratie au service du bien-être de l'ensemble de nos populations.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.